



DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020

1^{er} GRAND PRIX DE LA VILLE DE CORBAS MATERIEL VELO.COM

(REPORT DE LA COURSE DU 13 JUIN LA NOCTURNE CORBASIEENNE MATERIEL VELO.COM))

DESCRIPTION ET REGLEMENT

COMITE D'ORGANISATION

Directeur de l'épreuve RICHARD ALANDRY tel : 0686712306

Adjoint JULIEN CHAVE : tél 0629847230

1) DESCRIPTIF

La course sur route intitulé **LE GRAND PRIX DE LA VILLE DE CORBAS MATERIEL VELO.COM** se déroulera le **DIMANCHE 11 OCTOBRE 2020** à **CORBAS**. Cette course est organisée par le VELO CLUB DE CORBAS. Cette manifestation se fait en partenariat avec la municipalité de CORBAS et MATERIEL VELO.COM

L'organisation est placée sous le contrôle de la FFC (Fédération Française de Cyclisme)

Les règlements appliqués sont ceux de la FFC

La demande d'autorisation de cette épreuve sur route a été faite suivant la procédure du décret N°2017-1279 du 9 AOUT 2017 portant sur l'organisation d'une compétition sportive se déroulant sur une seule commune.

Cette course est considérée comme une épreuve sur route ouverte, même si de nombreuses portions du circuit sont interdites à la circulation ;

Le VELO CLUB DE CORBAS mettra à disposition, tout au long de l'épreuve sur des points stratégiques de sécurité, des signaleurs habilités.

Cette compétition se décompose en deux organisations régies par les règlements FFC

-**Le MATIN** : Une course MINIMES et une course PASS CYCLISTE / FEMININES

-**L'APRES MIDI** : Une course catégorie 1,2, 3, Juniors.

Cette manifestation n'accepte pas des coureurs non-licenciés

TOUTES LES COURSES SONT LIMITEES A 120 COUREURS

2) DEROULEMENT DES EPREUVES

Accueil des participants pour le retrait des dossards et des transpondeurs

Rue du CHAMP BLANC (parking cimetière) Ligne de départ.

-MINIMES : à partir de 8H30H

-PASS CYCLISME / MINIMES : à partir de 10H00

1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} CATEGORIES / JUNIORS : à partir de 13H30

3) EPREUVES MINIMES

Les dossards seront fixés par 6 épingles (non fournies par l'organisateur) et seront retirés sur présentation des licences. Tout dossard non retourné sera facturé 2€ au coureur.

L'organisateur proposera la mise en place de transpondeurs. Les coureurs devront se soumettre aux règles définies par le prestataire (mise en place étalonnage, caution)

Le PORT DU CASQUE HOMOLOGUE et des GANTS SONT OBLIGATOIRE

Les concurrents doivent porter le maillot de leur club

Ils devront se conformer aux décisions des arbitres officiels qui seront présents le jour de la course

Les voitures suiveuses et motos non accréditées sont interdites

La compétition sera encadrée par des motos et véhicules déclarés par l'organisateur.

Le contrôle des braquets sera effectué par les arbitres au podium en amont de la course.

4) HORAIRES et DISTANCES

- **MINIMES** : 9H30 (7 tours) = 26 km

-

Remarque : Fonction du déroulement de la manifestation et des aléas techniques, ou météorologique ou de sécurité l'organisateur s'autorise le droit de raccourcir les distances définies à l'article 4 sans préavis. Aucune réclamation ne pourra être faite sur ce point du règlement.

5) EPREUVE PASS CYCLISTE / FEMININES ET EPREUVE 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} catégories et JUNIORS

Le circuit urbain pour ces épreuves est de 3,700km

Dans un souci de bon déroulement des épreuves, chaque épreuve est limitée à 120 concurrents. Les dossards seront fixés par 6 épingles (non fournies par l'organisateur) et seront retirés sur présentation des licences. Tout dossard non retourné sera facturé 2€ au coureur. L'organisateur proposera la mise en place de transpondeurs. Les coureurs devront se soumettre aux règles définies par le prestataire (mise en place étalonnage, caution)

Le PORT DU CASQUE HOMOLOGUE et des GANTS SONT OBLIGATOIRE

Les concurrents doivent porter le maillot de leur club

Ils devront se conformer aux décisions des arbitres officiels qui seront présents le jour de la course

REMARQUES : Les coureurs de la **PASS CYCLISME D1/D2 ou D3/D4 n'auront qu'un seul départ** avec les féminines. Seul le classement scratch à l'arrivée sera validé pour la remise des récompenses. L'organisateur diffusera ensuite les classements individuels des D1/D2 et D3/D4.

Les voitures suiveuses et motos non accréditées sont interdites

La compétition sera encadrée par des motos et véhicules déclarés par l'organisateur.

6) HORAIRES et DISTANCES

- **PASS CYCLISMES/ FEMININES** : 11H00 (16 tours) = 60km

- **1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, et Juniors** : 14H30 = (26 tours) = 97km

7) -REGLEMENTATION GENERALE

Incidents de course : **Pas de tour rendu pendant la course**

Les arbitres officiels FFC présents le jour de l'épreuve sont les seuls habilités à intervenir suivant les règlements FFC pour toutes contestations .

Un local adapté et identifié sera prévu pour le contrôle médical dans la salle des fêtes

Pour les courses MINIMES /PASS CYCLISME/FEMINIENES /JUNIORS/ 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} CATEGORIES un départ fictif aura lieu sous le contrôle des commissaires dans un souci de sécurité .
Le départ lancé aura lieu rue du DAUPHINE aux ordres du commissaire .

8) SECURITE

L'organisateur met à disposition lors de l'épreuve 4 secouristes avec un véhicule type « ambulance » .Type de DPS :DPS-PE (Dispositif Prévisionnel de Secours Petite Envergnure)
Matériel de secours :1lot A +1lot B

9) ENGAGEMENTS

Engagements sur site www.ffc.fr . Majoration de 2€ lors de l'inscription le jour de l'épreuve .

10) TARIFS DE L'INSCRIPTION

MINIMES : 7,50€

PASS CYCLISME / FEMINIENES : 8,50€ (coureurs FFC) et 17,50€ (coureurs fédérations affinitaires avec Carte à la journée =9€ +8,50€ engagement .Voir additif ci après)

1^{er} / 2^{ème} /3^{ème} CATEGORIES / JUNIORS : 11 €

Cas particuliers des coureurs non licenciés FFC et titulaires d'une licence cyclisme 2020 d'une fédération affinitaire (UFOLEP/FSGT....)

Ces coureurs pourront s'engager uniquement sur **la course PASS CYCLISME** le jour de l'épreuve .Ils devront remplir le document joint en annexe au règlement ou téléchargeable sur le site FFC .Ils devront présenter l'original du certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition ou la licence sportive de l'année accompagné d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport)

11) RECOMPENSES

MINIMES /PASS CYCLISTES /FEMINIENES

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés .La remise des récompenses se fera à partir de 11H30 sur le podium (auprès de la ligne d'arrivée) pour les minimos à partir de 13H30 pour les PASS CYCLISTES/FEMINIENES .Pour cette course seront récompensés les 3 premiers du classement scratch ainsi que les 3 premières féminines
1/ 2/3/JUNIORS :Podium 15 minutes après l'arrivée .Les 3 premiers au classement scratch seront récompensés ainsi que le premier junior .

L'épreuve JUNIORS fait partie du CHALLENGE VINCENT LAVENU

Grille de PRIX 1/2/3/JUNIORS ; 488/20 .

Plusieurs primes en lots sur toutes les compétitions offert par nos partenaires .

ANNEXES

ANNEXE A ; PLAN CIRCUIT

Départ et arrivée en haut de la bosse rue du CHAMP BLANC (circuit de 3,7km sens horaire)

ANNEXE B : DOCUMENT CARTE A LA JOURNEE pour la course PASS CYCLISME

[VELO CLUB DE CORBAS PLACE CHARLES JOCTEUR CORBAS 69960](#)